

**CUCS Angers, Trélazé et
d'Agglomération**

Fiche d'appel à projets spécifique

2007-2009

**Habitat et cadre de vie -
Améliorer la qualité de vie au quotidien des habitants
des territoires prioritaires**

Objectif de l'appel à projets :

Renforcer l'initiative des habitants et des associations en travaillant avec eux sur les enjeux liés à la gestion urbaine de proximité (GUP)

Un des enjeux forts de la politique de la ville est la qualité de vie, au quotidien, des habitants des quartiers prioritaires. Les projets de rénovation urbaine d'Angers et de Trélazé portant aussi bien sur le patrimoine immobilier, les équipements et services publics ainsi que sur le tissu économique s'inscrivent avant tout dans cet objectif.

L'ensemble des partenaires de la rénovation urbaine (collectivités locales, bailleurs sociaux, Etat) s'implique depuis plusieurs années dans la gestion urbaine de proximité (ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier). Cependant, la conception et la mise en œuvre de cette GUP ne peuvent aboutir sans l'implication des habitants eux-mêmes et de leurs représentants au sein des associations ainsi que des instances locales (conseil de concertation locative, conseil consultatif de quartier à Angers, Vivre sa Ville à Trélazé...). Il s'agit donc avant tout de renforcer la capacité des habitants des communes d'Angers et de Trélazé à vivre ensemble en les rendant acteurs de leur quartier, de leur vie quotidienne.

Publics et situations visés :

Les habitants des quartiers prioritaires isolés, discriminés, les riverains d'un espace public où se déroulent des conflits d'usages...

Actions à développer :

Des actions collectives et/ou individuelles autour des sujets suivants :

- ✓ Les solidarités de voisinage ;
- ✓ Le vivre ensemble dans la différence (culturel, générationnel, social..) ;
- ✓ La tranquillité au quotidien (situation normale/situation de crise) ;
- ✓ L'appropriation de l'espace public ;
- ✓ L'accueil des nouveaux habitants et l'intégration au quartier ;
- ✓ La relation entre les principaux acteurs des territoires : locataires, bailleurs, villes... ;
- ✓ La relation habitant/propriétaire et habitant/locataire dans les programmes de rénovation urbaine ...

Critères de sélection :

Les projets susceptibles d'être retenus devront :

- S'appuyer sur les besoins exprimés par les habitants et travaillés avec eux ;
- Concerner un des sujets exposés ci-dessus ;
- Etre conçus avec les partenaires locaux (Angers : instances locales ; Trélazé : chargés de mission Rénovation Urbaine et Politique de la Ville, instance "Vivre sa Ville").

Contacts :

Ville d'Angers : chefs de projet des quartiers

Trélazé : Julie JOLY, chargée de mission santé, prévention de la délinquance et habitat/cadre de vie
Ludovic LACORE, chargé de mission Opération de Rénovation Urbaine

Date limite d'envoi : les dossiers pourront être déposés tout au long des années 2007, 2008 et 2009 pour une mise en œuvre jusqu'à fin 2009